



## LE SERVICE PUBLIC TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS

Les parcs et jardins restent ouverts. Le nettoyage des rues et la collecte des déchets fonctionnent normalement.

La vaccination continue. Les démarches en mairie sont accessibles en ligne ou sur rendez-vous.

# VOS SERVICES EN MAIRIE



2, pl. Ferdinand Brunot – 75675 Paris Cedex 14  
Tél. : 01 53 90 67 14 – [mairie14.paris.fr](http://mairie14.paris.fr)

MÉTRO-RER Mouton-Duvernet (M) 4 et Denfert-Rochereau (M) 4 6 (RER) B  
BUS 38 58 68 88 92  
STATIONS N°14032 et N°14008

## HORAIRES

Les horaires d'ouverture de la mairie sont modifiés pendant la période de couvre-feu.  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Ouverture à 13h le jeudi.

## ACCUEIL

### HALL D'ENTRÉE DE LA MAIRIE

Information et orientation, prises de rendez-vous pour les permanences en mairie, carte citoyenne.

## ÉTAT CIVIL

### REZ-DE-CHAUSSÉE, GRANDE SALLE

Délivrance d'actes de mariage, pacs, décès, affaires générales, titres sécurisés.

## LOGEMENT

### Relais Informations Logement et Habitat (RILH) Antenne Logement

#### 2<sup>e</sup> ÉTAGE, SALLE 219

Prise de rendez-vous par téléphone au 3975 et en ligne sur [paris.fr/logementsocial](http://paris.fr/logementsocial)

## RÉGIE

### 2<sup>e</sup> ÉTAGE – AILE B

Reçoit sans rendez-vous le matin, sur rendez-vous l'après-midi.  
Les paiements Facil' Familles peuvent être effectués par internet ou dans toute autre mairie d'arrondissement.

## CAISSE DES ÉCOLES

### REZ-DE-CHAUSSÉE, GRANDE SALLE

Inscription à la restauration scolaire et calcul du tarif.  
Tél. : 01 45 40 40 01

## TITRES D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

### BUREAU 4, REZ-DE-CHAUSSÉE, AILE A

Prendre rendez-vous pour le dépôt de demandes et renseignements sur :  
[www.paris.fr/cartedidentite-passeport](http://www.paris.fr/cartedidentite-passeport)

# LES ÉLU·E·S DU 14<sup>e</sup>

## ADJOINT·E·S À LA MAIRE

**Amine BOUABBAS**  
 @Aminebouabbas

Premier adjoint  
Éducation, petite enfance, familles et nouveaux apprentissages

**Didier ANTONELLI**  
 @DidierAntonelli

Prévention, police municipale, tranquillité publique et Ville du quart d'heure  
Quartiers Montparnasse-Raspail et Mouton-Duvernet

**Agnès BERTRAND**  
 @bertrand\_agnes

Urbanisme, logement et qualité de vie dans le parc social

**Julie CABOT**  
 @julie.cabot.7

Solidarités et lutte contre les inégalités

**Elliot DE FARAMOND**  
 @elliot\_faramond

Vie associative et participation citoyenne

**Guillaume DURAND**  
 @Guill\_Durand

Transformation de l'espace public, végétalisation et espaces verts, voirie et mobilités

**Anissa GHAIDI**  
 @Anissa.Ghaidi

Jeunesse et sport

**Zoubir GHANEM**

Politique de la Ville  
Quartiers Didot-Plaisance-Porte de Vanves et Pernety

**Valentin GUENANEN**  
 @Guenanen01

Commerces, artisanat, métiers d'art et tourisme

**Sinda MATMATI**

Transition écologique, plan climat, propreté et économie circulaire

**Sidonie PARISOT**

Alimentation durable, jardins partagés et condition animale  
Quartiers Porte d'Orléans-Jean Moulin et Montsouris-Dareau

**Mélody TONOLLI**  
 @melodytonolli

Culture, patrimoine et vie nocturne

## CONSEILLER·ÈRE·S D'ARRONDISSEMENT

**Catherine CHEVALIER**  
 @chevcat2

Déléguée à l'accessibilité universelle, aux personnes en situation de handicap, à la lutte contre l'exclusion et à l'intégration

**JÉRÔME MARCHAND**  
 @JeromeEnCuisine

Délégué à l'emploi, au développement économique, à l'économie sociale et solidaire

**HÉLÈNE MERMBERG**

Déléguée à la santé, aux seniors et à la solidarité entre générations

## CONSEILLER·ÈRE·S DE PARIS ET ADJOINT·E·S À LA MAIRE DE PARIS

**Célia BLAUEL**

@Celia\_Blauel

Seine, Prospective Paris 2030, Résilience

**Florentin LETISSIER**

@f\_letissier

Économie sociale et solidaire, économie circulaire et contribution à la stratégie zéro déchet

**Olivia POLSKI**

@OliviaPolski

Commerce, artisanat, professions libérales et métiers d'art et mode

**Pierre RABADAN**

@PierreRabadan

Sport, jeux olympiques et paralympiques

**Hermano SANCHES RUIVO**

@hermanosanches

Europe  
Mémoire et Europe pour le 14<sup>e</sup>

## CONSEILLER·ÈRE·S DE PARIS

**Maxime COCHARD**

@MaximeCochard

**Geneviève LARDY WORINGER**

@LardyWoringer

## OPPOSITION MUNICIPALE

**Marie-Claire CARRERE-GÉE**

@MCCG

Conseillère de Paris

**Patrick VIRY**

@PatrickViry

Conseiller de Paris

**Stéphanie CLAUD**

@StephanieClaux

Conseillère d'arrondissement

**Anne LEVY**

Conseillère d'arrondissement

**Jean-François ALEXANDRE**

Conseiller d'arrondissement

**Éric AZIÈRE**

Conseiller d'arrondissement

**Cédric VILLANI**

@VillaniCedric

Conseiller d'arrondissement

## ▶ RESTEZ INFORMÉ·E !

Suivez la mairie du 14<sup>e</sup> sur les réseaux sociaux :

MairieParis14

@MairieParis14

@Mairie14Paris

Pour recevoir notre newsletter hebdomadaire, abonnez-vous en ligne sur :

[mairie14.paris.fr](http://mairie14.paris.fr)

Pour vous abonner en un clic, scannez-moi



Vous avez une question, vous souhaitez nous faire part d'un projet ou partager une idée avec nous, vous pouvez aussi nous contacter sur l'adresse mail : [citoyennetemairie14@paris.fr](mailto:citoyennetemairie14@paris.fr)

Chaque demande est lue par l'équipe municipale et une réponse est apportée dans les meilleurs délais.

## 3975

numéro unique de la Ville de Paris (coût d'un appel local)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h



© Bahia Lamri

## CARINE PETIT

Maire du 14<sup>e</sup> arrondissement

 carine.petit.18

 @carine\_petit

 @capetit

# ÉDITORIAL

## LES SERVICES ESSENTIELS ET DU SOUTIEN POUR TOU-TE-S.

**L**a fermeture des établissements scolaires était devenue depuis quelques semaines, malheureusement, inéluctable.

Nous pensons à toutes les personnes touchées par la COVID et à l'ensemble du personnel soignant et médico-social qui font preuve d'une compétence et disponibilité exemplaires.

Continuons d'observer les règles en étant responsables et solidaires. Le respect de ces règles et le dépistage sont, en attendant une accélération massive de la vaccination, les outils majeurs pour se protéger de ce virus.

Je tiens à exprimer notre soutien et reconnaissance totale aux équipes enseignantes et éducatives car les temps sont très durs. Nous demandons un accès immédiat à la vaccination pour ces professionnels de l'Éducation. Ce numéro présente aussi les dispositifs et initiatives de soutien en direction de la jeunesse.

Nous accompagnerons les mesures annoncées par le Président qui relèvent de notre compétence.

Dans ce numéro, nous revenons vers l'organisation de la vaccination dans notre arrondissement et l'organisation des services publics municipaux.

Un mot de soutien également aux commerces et boutiques artisanales de proximité de nouveau fermés, aux bistros, cafés et restaurants de nos quartiers. La période est très difficile et la crise de plus en plus difficile à traverser.

Ces derniers mots vont aux INDISPENSABLES empêchés, fermés depuis de trop longs mois : nos lieux culturels et celles et ceux qui créent, partagent et diffusent l'art, la création.

J'ai conscience de votre implication personnelle et citoyenne, des efforts importants que cela nécessite. Vous pouvez compter sur notre implication pour traverser ce nouveau pic de la crise sanitaire.

Prenez l'air, humez le Printemps, ouvrez l'œil, la nature nous parle.

Politique, poétique seront les signatures de cet édito avec un poème choisi d'Andrée CHEDID :

**Le Chant des villes**  
Andrée Chedid

*Je m'attache aux pulsations des villes  
À leur existence mouvementée  
Je respire dans leurs espaces verts  
Je me glisse dans leurs ruelles*

*J'écoute leurs peuples de partout  
J'ai aimé les cités Le Caire ou bien Paris  
Elles retentissent dans mes veines  
Me collent à la peau*

*Je ne pourrai me passer  
D'être foncièrement :  
Urbaine.*

## SOMMAIRE

### p. 4 - LA VACCINATION POUR NOS AÎNÉ-E-S

Un centre de vaccination ouvert  
à la mairie Annexe

### p. 5 - ÇA S'EST PASSÉ DANS LE 14<sup>e</sup>

Le 14 Gastro, Rentrée scolaire 2021,  
Rues aux écoles, Bourse aux vélos

### p. 6-7 - RETOURS EN IMAGES

### p. 8-11 - DOSSIER URBANISME

Quartier Saint-Vincent-de-  
Paul, Le village Reille, Le 88  
avenue Denfert, Le Plan Local  
d'Urbanisme Bioclimatique,  
Grand Montparnasse

### p. 12-13 - DOSSIER JEUNESSE

Julia Bartet se refait une  
jeunesse, En bref

### p. 14-15 - TRIBUNES

**Directrice de la publication:** Carine Petit – **Responsable de la rédaction:** Khadija Chaoui. **Rédaction:** Aïssé Diarra, Manon Folléa. **Photos:** Arthur Distel, AZC, Camille Dampierre, Chris Saunders photo, Christophe Belin, Etat d'Esprit, Jérôme Galland - Les petits parisiens, La Fabrique aux gourmandises, Tham&Videgard. **Couverture:** Florence Moncenis. **Courriel:** [citoyennetairie14@paris.fr](mailto:citoyennetairie14@paris.fr) **Contact:** Tél.: 01 53 90 68 36 - 2, place Ferdinand Brunot, 75675 Paris CEDEX 14. **Création graphique:** Advitam **Tirage:** 74000 ex. **Impression:** LA MAISON DES IMPRESSIONS **Distribution:** Privilège Communication – papier certifié PEFC gestion durable des forêts.



# LA VACCINATION POUR NOS AÎNÉ·E·S

Depuis le 18 janvier, un centre de vaccination est ouvert à la mairie Annexe, géré par les équipes de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du 14<sup>e</sup> arrondissement. Il reçoit, sur rendez-vous, les personnes de 70 ans et plus, selon les critères médicaux prioritaires définis par le Gouvernement. À l'ouverture, 656 doses étaient affectées, chaque semaine, pour le 14<sup>e</sup> arrondissement. Trop peu, nous le regrettons vivement. Cela a engendré beaucoup d'inquiétudes et de difficultés pour obtenir un rendez-vous. Début avril, le nombre de doses distribuées par l'État devraient être de 2 000 par semaine, permettant ainsi d'accélérer cette campagne de vaccination inédite et très attendue, élément essentiel pour la résolution de l'épidémie.

Début avril, 11 000 injections auront été administrées par le centre de vaccination du 14<sup>e</sup> arrondissement. La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé est mobilisée du lundi au samedi dans les locaux de la mairie Annexe pour **accueillir le public, procéder aux entretiens médicaux et à la vaccination.**

Le travail conjoint des équipes médicales, des volontaires de la Ville de Paris, des bénévoles et de l'Agence Régionale de Santé, permet de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles. La dotation de vaccins, attribuée par l'Agence Régionale de Santé Île-de-France, est encore beaucoup trop limitée au regard des besoins et de votre attente de rendez-vous. Lors du démarrage, nous recevions 600 doses par semaine et à partir de début avril, nous aurons 2 000 doses par semaine. Les créneaux seront donc de plus en plus nombreux sur Doctolib et au 3975.

Les équipes de la Mairie et celles des professionnels de santé sont prêtes à ouvrir plus de places dans un premier temps dans les locaux de la mairie Annexe pour accueillir un plus grand nombre d'habitant·e·s par jour et ainsi, amplifier la vaccination. Le centre Fournier et l'hôpital Saint-Joseph sont également identifiés et prêts à ouvrir quand la dotation de vaccins le permettra, afin de créer des centres de vaccination au plus proche de vous dans l'arrondissement.

## Quels sont les publics concernés actuellement par la vaccination ?

- Les personnes âgées de 70 ans et plus ; les personnes de 75 ans et plus restant prioritaires.
- Les personnes vulnérables à très haut risque souffrant de formes graves telles que mentionnées par le conseil d'orientation de la stratégie vaccinale.

- Les personnes de 50 à 74 ans souffrant de comorbidités.
- Les personnes handicapées vulnérables prises en charge dans les foyers d'accueil médicalisés et les maisons d'accueil spécialisées.
- La vaccination est également ouverte aux pompiers, aux aides à domicile au service de personnes handicapées ou âgées et aux professionnels de santé.

**Les Parisien-ne-s, entrant dans les critères de vaccination, peuvent prendre rendez-vous dans l'un des 24 centres de vaccination à Paris.**

Dans notre arrondissement, le centre de vaccination est situé à la **mairie Annexe, 12, rue Pierre Castagnou**, ouvert du lundi au samedi uniquement sur rendez-vous.

## La campagne "d'aller vers" les publics

Début mars, après les opérations de vaccination dans les EHPAD, nous avons organisé les rendez-vous pour toutes les personnes entrant dans les critères de vaccination, pour les résidences seniors et les foyers de travailleurs migrants, pensions de familles.

Toutes ces actions ont pour but de permettre un accès équitable au vaccin aux publics qui ne sont pas connectés ou qui rencontrent des difficultés à obtenir un rendez-vous.

Un centre de vaccination éphémère a ouvert ses portes les 8 et 9 avril dans le gymnase Renoir pour vacciner les personnes entre 55 et 74 ans avec une maladie prioritaire et les 75 ans et plus. Cette opération sera renouvelée en juillet.

## Comment puis-je prendre rendez-vous ?

**Le centre de vaccination vous accueille uniquement sur rendez-vous.**

Les modalités de prise de rendez-vous ont été définies par le Gouvernement et restent inchangées. Il est possible de prendre rendez-vous sur le site [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr) ou en composant le numéro de téléphone 3975.

Chaque semaine, au regard du nombre de doses mais aussi des désistements, l'équipe du centre de vaccination ouvre des plages libres de rendez-vous sur Doctolib. Nous vous invitons à vous connecter régulièrement et en particulier en fin de semaine. **Il n'existe pas de liste d'attente dans le 14<sup>e</sup>.**

Pour toute question médicale à propos du vaccin, nous vous invitons à consulter votre médecin traitant.

## Le GHU Sainte Anne

Le GHU Paris psychiatrie & neurosciences a entamé dès janvier la campagne de vaccination au bénéfice de ses hospitaliers, avant d'élargir aux professionnels libéraux concernés, selon les critères établis par les autorités nationales. Désormais, le GHU Paris est en capacité d'administrer la vaccination AstraZeneca aux publics cibles :

- tous les professionnels de santé éligibles selon les prescriptions des autorités ;
- les patients qui répondent aux critères d'âge et de comorbidités ;
- le grand public âgé de 50 à 74 ans et atteint d'une ou plusieurs des comorbidités ou états de santé à haut risque en cas de Covid, selon les recommandations des autorités sanitaires.

**Le GHU ne reçoit que sur rendez-vous, avec justificatif, selon votre situation. Rendez-vous par téléphone au 01 45 65 71 36**

# ÇA SE PASSE DANS LE 14<sup>e</sup>

## LE 14 GASTRO



© ChrisSaundersphoto

## MoSuke

Mory Sacko, ancien candidat de Top Chef, a ouvert son restaurant MoSuke il y a un an, au 11, rue Raymond Losserand. On y retrouve une cuisine gastronomique aux influences japonaise et africaine. Le restaurant débute très fort avec sa 1<sup>re</sup> étoile au guide Michelin cette année !

En raison de la fermeture actuelle des restaurants, MoSuke propose uniquement des « MoSugo », des burgers gourmets disponibles en retrait sur place ou en livraison.

## Les Petits Parisiens



© Jérôme Galland - Instagram Les Petits Parisiens

Ce restaurant a repris la place de la mythique Régalade au 49, avenue Jean Moulin. Il propose des plats gourmands et généreux de saison. Le gérant, Arnaud Duhem, et le chef Rémy Danthez ont remporté le Bib Gourmand 2021 du guide Michelin.

## La Fabrique aux gourmandises

La Fabrique aux gourmandises, boulangerie-pâtisserie située au 82, rue de l'Amiral Mouchez ne cesse de briller. Installée depuis plus de dix ans dans l'arrondissement, elle a participé à l'émission « La meilleure boulangerie de France » sur M6. Après avoir remporté le prix du meilleur croissant d'Ile-de-France il y a deux ans, elle a reçu cette année le prix de la meilleure galette de la région !



© La Fabrique aux gourmandises

## RENTRÉE SCOLAIRE 2021 : INSCRIVEZ VOTRE ENFANT !

Votre enfant aura 3 ans en 2021 ou 2 ans le jour de la rentrée en septembre 2021 ?

Faites votre demande d'inscription en ligne pour l'entrée en petite ou toute petite section de maternelle avant le 30 avril 2021.

En cas de difficultés à faire votre demande en ligne, vous avez la possibilité de vous rendre en mairie sur rendez-vous.

Si votre enfant est déjà scolarisé, il sera automatiquement inscrit dans son établissement.

Si vous emménagez dans le 14<sup>e</sup> ou déménagez dans l'arrondissement, les inscriptions sont accessibles à la mairie sur rendez-vous également.

## RUES AUX ÉCOLES

Depuis la rentrée scolaire de 2020, plusieurs projets de « rues aux écoles » sont en cours dans le 14<sup>e</sup>.

Ce dispositif consiste en la piétonisation totale ou partielle des rues aux abords des écoles maternelles et primaires. L'objectif est de garantir la sécurité des enfants, de développer de nouveaux usages pour les piétons mais également de réduire la pollution de l'air et sonore.

Si la piétonisation est partielle, certains véhicules peuvent circuler à la vitesse du pas. Les véhicules de secours, de transport de personnes handicapées et de livraisons restent autorisés.

Une première rue aux écoles a pu être expérimentée dans l'arrondissement, rue Severo. La seconde sera aménagée dans les prochains mois sur la rue Jacquier. Plusieurs propositions d'aménagement seront soumises aux habitant·e·s comme par exemple la suppression du stationnement, la rénovation du trottoir, la végétalisation de la rue ou l'enlèvement des potelets pour faciliter le trajet des personnes en situation de handicap. D'autres rues aux écoles sont prévues dans le 14<sup>e</sup> : les rues Asseline, Huygens et Prisse d'Avennes.

## COLLOQUE DU THÉÂTRE 14

La Culture, essentielle ? C'est la question posée par le Théâtre 14, à l'occasion d'un débat organisé en ligne les 30 et 31 mars. De nombreux acteurs (politiques, directeurs de structures culturelles mais également médecins, économistes, recteurs, neurologues, sociologues, psychologues, thérapeutes, universitaires,...) ont participé à ces deux journées de réflexion, de rencontres et de partages d'expérience, pour mettre en lumière le caractère essentiel de l'activité théâtrale, de la création artistique et de la culture. Les échanges sont à retrouver sur le nouveau site internet du théâtre : [www.universite-populaire.theatre14.fr](http://www.universite-populaire.theatre14.fr)

# RETOURS EN IMAGES



Pour plus d'information sur les projets et les événements qui se sont passés dans le 14<sup>e</sup>, rendez-vous sur le site (et les réseaux sociaux)



© DR

## FILLOFOOT AU CA PARIS 14<sup>e</sup>

Le club de Football CA Paris 14 et le District Hauts-de-Seine de Football ont organisé deux matinées de portes ouvertes, pour les jeunes filles de 5 à 10 ans. L'occasion de se retrouver, d'échanger et de s'amuser autour du sport.



© Arthur Disiel

## LA COUR OASIS DOLENT OUVRE LES SAMEDIS

La Ville de Paris ouvre des cours d'école aux Parisien-ne-s le samedi, dans le cadre de la mise en place de "la Ville du quart d'heure" pour des activités autour de la parentalité. La cour de l'école maternelle Jean Dolent est la première du 14<sup>e</sup> à vous accueillir tous les samedis de 10h à 17h, pour profiter de l'espace et y pratiquer des activités ludiques, sportives et culturelles. Une première étape pour faire de l'école "la capitale" du quartier. Ces ouvertures vont se développer dans les mois à venir, pour ouvrir plus d'établissements et proposer plus d'activités.

## CONCERTATION BRANCUSI

La concertation du projet de réaménagement de la place Brancusi s'est clôturée le mercredi 3 mars par une réunion de restitution des propositions des habitant-e-s aux élu-e-s.

Plus d'une centaine d'usager-ère-s de la place y ont participé et ont pu formuler des propositions diverses : végétalisation, sécurisation et accessibilité des carrefours, embellissement des espaces, redynamisation du marché et animation de la place... Vous pouvez les retrouver détaillées sur le site de la mairie. Ces propositions sont désormais à l'étude des services techniques de la Ville qui formaliseront un projet qui sera présenté au 2<sup>e</sup> semestre 2021 pour un démarrage des travaux début 2022.



© Etat d'esprit



© Christophe Belin

## STATION VÉLO MONTPARNASSE

Les amateur·trice·s de vélo ont déjà pu profiter de la nouvelle vélostation près de la gare Montparnasse. Un parc de stationnement de 375 places, surveillé et sécurisé, ouvert 24h/24 et 7jours/7 !

176 casiers individuels sont mis à disposition. Un poste d'outillage et un poste de gonflage situés à l'entrée de la vélostation sont en libre service au bénéfice des abonnés. L'abonnement est de 10€/mois ou 75 €/an.

## GALETTE SOLIDAIRE

La Boulangerie Le Petit Mitron a remis un don de 1200€ à l'ADOSSPP, Pompiers de Paris Œuvres Sociales. Montant récolté à la suite de l'épiphanie solidaire du mois de janvier. Pour chaque galette achetée, la boulangerie versait un euro à l'association.



© Camille Dampierre



© DR

## CRÈCHES OUVERTES LE SAMEDI

Depuis presque deux ans, deux samedis matin par mois, nous finançons l'association CRES-CENDO pour organiser des ateliers au sein du multi-accueil Jourdan géré par les Poussins du 14<sup>e</sup>. De nombreux ateliers parents/enfants sont organisés sur une thématique différente chaque semaine pour aborder les sujets de l'éducation, des rôles parentaux, de la santé...

Ces ateliers sont ouverts à tous les enfants. Tous les renseignements sur [crescendo.asso.fr](http://crescendo.asso.fr)

# QUARTIER SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Vous pouvez participer au groupe facebook sur le quartier, animé par Paris & Métropole Aménagement facebook.com/groups/projetsaintvincentdepaul

Après une première convention d'occupation temporaire conclue en 2011 avec l'association Aurore, qui a pris de l'ampleur à partir de 2014 avec « Les Grands Voisins », le site de l'ancien hôpital se prépare cette année à entrer dans la phase de construction du nouveau quartier Saint-Vincent-de-Paul. L'achèvement du projet est prévu pour 2023.

## UN FUTUR QUARTIER DURABLE ET PARTICIPATIF

La Ville de Paris a engagé la reconversion de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul, libéré de ses activités hospitalières depuis 2012, et en a confié l'aménagement à Paris & Métropole Aménagement. L'objectif est d'y réaliser un quartier sobre et respectueux de l'histoire du site, exemplaire au plan environnemental et associant les usagers à la gestion des lieux.

Le projet déploie 60 000 m<sup>2</sup> à majorité résidentiels, avec une moitié de logements sociaux et 20 % de logements intermédiaires. Plusieurs équipements publics, dont une crèche, une école et un gymnase de 5 000 m<sup>2</sup>, sont prévus, ainsi qu'un grand équipement à vocation culturelle et une large zone de commerces et d'activités.

## LA FAÇADE DENFERT

D'une superficie de 12 000 m<sup>2</sup>, située le long de l'avenue Denfert-Rochereau, la Façade Denfert sera majoritairement occupée par du logement. Un groupe représentatif des futurs locataires et propriétaires s'est constitué suite à un appel à candidatures, pour participer au développement du programme immobilier.

Enjeu important pour l'animation du futur quartier Saint-Vincent-de-Paul, la Façade Denfert proposera aux parisiens un programme riche. Le projet « La Collective », porté par Thanks For Nothing, a été élu début 2020 pour



© Tham&Videgard

transformer les 4 000 m<sup>2</sup> d'équipement culturel du site, en un lieu solidaire autour de l'art contemporain.



### AGNÈS BERTRAND

Adjointe en charge de l'urbanisme, du logement et de la qualité de vie dans le parc social

[agnes.bertrand@paris.fr](mailto:agnes.bertrand@paris.fr)

« Le lot Lepage à Saint-Vincent-de-Paul va accueillir la première opération de la Foncière de la Ville de Paris. La FDVP est l'outil dont la Ville de Paris a choisi de se doter pour permettre aux classes moyennes et notamment aux familles d'accéder à la propriété dans la capitale.

En effet, à Paris, la part du terrain dans le coût global d'un logement est prédominante et le rend inaccessible à de nombreux ménages. En dissociant le foncier, qui reste propriété de la collectivité

via la FDVP, du bâti, propriété des ménages accédants, ce dispositif permettra l'acquisition de logements à des prix abordables, soit environ 5 000 €/m<sup>2</sup>.

Et nous ne serions pas à Saint-Vincent-de-Paul si les 23 logements concernés n'étaient pas co-conçus avec les futurs habitants ! C'est sur le modèle de l'habitat participatif que sera mené ce projet, ajoutant de nouvelles facettes et nouveaux modes de logement au quartier. L'appel à candidatures, du 6 au 27 avril, sera suivi d'une phase d'analyse et de classement des dossiers en fonction de leur éligibilité et d'une cotation, garantissant équité et transparence dans leur traitement.

Retrouvez plus d'infos sur [paris.fr](http://paris.fr)



© Tham&Videgard

# LE VILLAGE REILLE EN OCCUPATION TEMPORAIRE

Situé entre l'Impasse Reille et l'avenue de la Sibelle, l'ancien couvent des Sœurs Franciscaines de Reille est occupé depuis janvier 2021 par une cinquantaine de structures développant pour la plupart des projets artistiques et de l'Economie sociale et solidaire (ESS). Nombre d'entre elles étaient déjà présentes aux Grands Voisins, à Saint-Vincent-de-Paul.

Devenu en 2017 propriété de l'acteur immobilier In'li, le bâtiment a été quitté par les Sœurs en décembre 2020. Sur proposition de la Mairie du 14<sup>e</sup>, la coopérative d'urbanisme temporaire Plateau Urbain et les structures retenues dans le cadre d'un appel à candidatures ont ensuite investi le site. **L'occupation temporaire est prévue jusqu'en**

**mars 2022**, porte sur le bâtiment. La chapelle et le petit bois, espace vert protégé, ne sont pas concernés et inaccessibles aux occupants.

Outre des espaces communs et des espaces de travail adaptés aux différentes structures au rez-de-chaussée et au premier niveau, le projet fait place dans les étages à un programme

d'hébergement de 60 personnes par l'association Aurore et à une colocation solidaire entre étudiant·e·s et réfugié·e·s avec l'association Caracol. Plusieurs autres acteurs participent également à l'occupation temporaire du lieu, à forte dimension sociale et environnementale. Une programmation d'ouverture au public sera organisée au printemps et à l'été.

La Bagagerie du 14<sup>e</sup> peut ouvrir ses portes en attendant la rénovation du Pavillon Troubadour. Des produits artisanaux du label FABRIQUE A PARIS y seront cuisinés et fabriqués comme la marque de gaufrettes 100 % 14<sup>e</sup> : la waflette (waflette.fr).

## LE 88 AVENUE DENFERT-ROCHEREAU FAIT PEAU NEUVE

La congrégation des Sœurs Aveugles de St Paul a confié à Paris Habitat la rénovation des bâtiments de l'Œuvre des jeunes filles aveugles, bâtiments à vocation religieuse et d'accueil de personnes et d'enfants malvoyants. Au milieu de la propriété, 4 800 m<sup>2</sup> d'espace vert protégé prennent place, c'est l'ancien jardin de la Maison de Chateaubriand. Après trois ans de travaux, le site va pouvoir à nouveau accueillir ses résident·e·s. Il devient ainsi un pôle majeur de résidence et d'accueil de jour pour les personnes atteintes de handicap visuel et mental.

Le projet a permis de construire près de 7 000 m<sup>2</sup> de surfaces complémentaires réparties en plusieurs bâtiments neufs et réhabilités sur le site et un vaste jardin entièrement rénové avec la plantation de 50 arbres notamment.

Le site est partagé entre plusieurs activités.

**L'Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM) Anne Bergunion** ouvre 75 places, dont 20 dédiées aux personnes malvoyantes et dépendantes et 55 aux personnes en situation de polyhandicap. Plus de 100 professionnels accompagnent les 75 résidents.



**L'Institut d'Éducation Sensorielle (IDES)** est un établissement médico-social, laïc, pour 68 enfants et adolescents déficients visuels pouvant présenter des troubles et/ou des handicaps associés, de 3 à 20 ans.

**Le service d'intégration des enfants aveugles et malvoyants de Paris**

**(SIAM 75)** accompagne au quotidien des enfants aveugles et malvoyants accueillis dans des structures éducatives classiques. La ville de Paris a soutenu ce projet depuis le début. Notre financement pour ce projet s'élève à 2 625 000 €.

L'association Œuvres d'Avenir gère l'IDES et le SIAM et son siège administratif sur place.

Le lieu de vie des **sœurs aveugles de la Congrégation** a également connu une rénovation complète, avec 22 chambres permettant de les héberger

# LE PLAN LOCAL D'URBANISME BIOCLIMATIQUE



## LE PLU, C'EST QUOI ?

Le Plan local d'urbanisme est un document juridique qui régit l'occupation des sols et donc toutes les opérations de construction. Il détermine les règles de construction applicables à toute la ville tout en identifiant les éléments du paysage, les espaces verts et les bâtiments protégés.

Il fixe des objectifs pour tou-te-s, particulièrement en matière d'aménagement, pour les années à venir, dans une perspective de développement durable.

**C'est un outil essentiel pour transformer la ville.**

## LE PLU, POURQUOI ?

**Notre priorité : inscrire Paris dans la transition écologique.**

Le PLU permettra d'assurer la construction d'une ville inclusive, solidaire et durable, capable de résister aux effets du dérèglement climatique. Paris ne doit pas devenir une ville dense, polluée, bruyante...

Il doit permettre de **dessiner ensemble** les grandes orientations de développement de notre territoire commun.

## LE PLU, COMMENT ?

Les enjeux de solidarité et d'écologie nécessitent de rendre le PLU encore plus ambitieux, il faut donc le réviser et le **transformer en PLU bio climatique**. La révision pourra, par exemple, rendre obligatoire l'utilisation systématique de matériaux bio-sourcés, préserver des bâtiments historiques non-classés, accorder une place plus grande à la faune et la flore en ville ou encore refuser les permis de construire aux projets trop denses.

Elle permettra de modifier l'usage des bâtiments en fonction des besoins d'un quartier, comme la remise sur le marché de logements vacants et de locations de courte durée et favorisera encore davantage la transformation de bureaux en logements ou la mutualisation d'équipements publics (bibliothèque le jour et théâtre la nuit).

Le PLU bioclimatique c'est aussi plus de solidarité avec plus de services publics de proximité, plus de logements sociaux et un meilleur équilibre de l'emploi sur le territoire. Les espaces « invisibles », tels que les parkings et les cours d'immeubles pourront devenir des lieux de jeu, de respiration et de rencontre.

## PARTICIPEZ !



Le PLU révisé entrera en vigueur en 2023. Pour y parvenir, la Ville de Paris souhaite mener une large concertation autour de cette révision.

Première étape du travail autour du PLU : fin 2020, 100 Parisien-ne-s et Grand-e-s Parisien-ne-s ont été sollicité-e-s pour définir les sujets incontournables de la révision du PLU, soumis au Conseil de Paris. Ils-elles ont confirmé les attentes en matière de protection de l'environnement, de santé, de logements et d'activités.

Jusque mi-avril, découvrez l'exposition en mairie pour permettre à tou-te-s de prendre connaissance de la démarche et participez sur [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr)

**Prenez part aux explorations PLU, rendez-vous le 25 mai à 18h**

**Faites entendre vos attentes et usages de la ville !**



# GRAND MONTPARNASSE : UN QUARTIER À “embellir”

Le quartier Grand Montparnasse, qui comprend les axes Edgar Quinet, Maine et Mairie, va être le premier dans l'arrondissement à bénéficier de la nouvelle démarche Embellir votre quartier.

L'amélioration de ces quartiers du 14<sup>e</sup> est la priorité de ce début de mandature. Ces dernières années, des travaux importants de requalification de l'espace public ont eu lieu dans les quartiers sud du 14<sup>e</sup> : boulevards des Maréchaux, quartier Broussais (promenade des sœurs Nardal), partie sud de la rue Didot, place Hélène et Victor Bash, coulée verte Vercingétorix,...

Le quartier Montparnasse a été lourdement impacté par le chantier Gaité qui a entraîné de nombreuses nuisances. Il va connaître de profonds changements liés notamment au projet urbain Maine-Montparnasse (la Tour et ses abords). C'est pour cela que nous voulons anticiper en prenant soin et des rues que nous aimons bordées de théâtres, d'écoles, de restaurants, de commerces et ainsi poser le premier acte, d'embellissement de ce large quartier, en cohérence avec la première esquisse retenue de forêt urbaine pour le projet urbain Montparnasse.

Les abords de la Mairie : après Daguerre et la place Gilbert Perroy, nous souhaitons travailler avec vous aux projets des rues Brézin et Mouton Duvernet et de la place Jacques Demy.

Il s'agit ici de suggestions, de pistes de réflexions. Nous voulons construire avec vous sa cohérence et sa mise en musique.

Enfin, l'apport de cette feuille de route dessinée collectivement, et réalisée dans les 3 prochaines années sera complété par les deux projets de rénovation de deux places majeures et structurantes du 14<sup>e</sup> : Denfert Rochereau et Catalogne.

« Embellir votre quartier » est une démarche participative initiée par la Ville de Paris. Elle répond à plusieurs objectifs : développer la végétalisation, redonner de la place aux piétons, créer des itinéraires et pistes cyclables, apaiser



les circulations et permettre aux habitants de se réappropriier l'espace public. La démarche permet de concentrer sur une même période

l'ensemble des transformations d'un quartier et de mieux organiser les travaux dans les rues de Paris.



## GUILLAUME DURAND

Adjoint en charge de la transformation de l'espace public, de la végétalisation et des espaces verts, de la voirie et des mobilités

[guillaume.durand@paris.fr](mailto:guillaume.durand@paris.fr)

« La démarche « Embellir votre quartier » vous offre l'opportunité de décider des interventions les plus utiles pour votre arrondissement, et spécifiquement pour le quartier du Grand Montparnasse. Plus de végétalisation, des zones piétonnes, des pistes cyclables, de nouveaux plans de circulation... C'est à vous de décider pour faire de votre lieu de vie, un lieu

plus agréable, plus accessible et plus respirable au quotidien.

La démarche permet de concentrer sur une même période l'ensemble des transformations d'un quartier et de mieux organiser les travaux dans les rues de Paris. Ensemble, vous déciderez des futurs projets d'aménagement qui seront réalisés fin 2021 et 2022 dans votre quartier !

Si vous souhaitez participer et être informé-e des modalités et dates à venir, inscrivez-vous à l'adresse : [embellirparis14@paris.fr](mailto:embellirparis14@paris.fr).

# JULIA BARTET

La Halle Julia Bartet se prépare à faire peau neuve ! En attendant de devenir la seconde résidence étudiante du quartier Porte de Vanves, elle accueillera provisoirement plusieurs acteurs de la jeunesse et de la solidarité.

## SE REFAIT UNE JEUNESSE



### FUTURE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE

À l'issue des onze mois d'occupation temporaire et de la phase de travaux, la Halle Julia Bartet se transformera en une résidence étudiante de 101 logements. Elle complètera l'offre de logements étudiants déjà présente dans le quartier de la Porte de Vanves, Quartier Politique de la Ville, parmi les lieux où la population jeune et étudiante est forte. La résidence sera toutefois accessible au plus grand nombre : elle proposera, en rez-de-chaussée, des activités ouvertes sur le quartier, ses acteurs locaux et ses habitant·e·s.

### UN LIEU SOLIDAIRE, PENSÉ POUR LES JEUNES

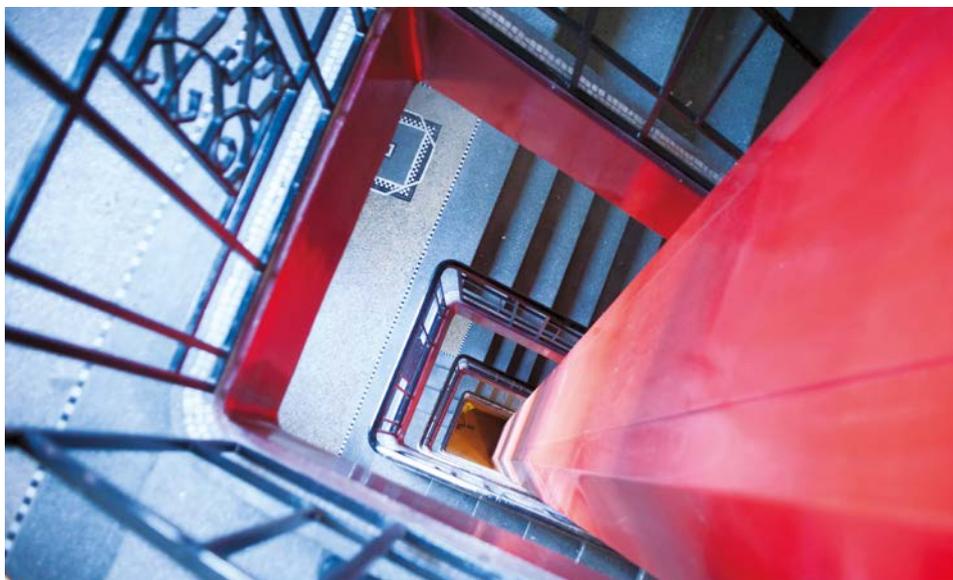
Le projet de réhabilitation de la Halle Julia Bartet se découpe en deux parties. Dans un premier temps, l'occupation temporaire de presque un an sera gérée par la coopérative Plateau Urbain. Cet espace provisoire sera destiné aux étudiant·e·s et aux jeunes, particulièrement touché·e·s psychologiquement et parfois financièrement, en cette période de pandémie. L'objectif est de mutualiser en un lieu unique le maximum d'acteur·e·s intervenant sur les sujets étudiants, jeunes solidaires et Économie sociale et solidaire (ESS).

Un appel à candidatures a été lancé début mars par la Mairie du 14<sup>e</sup> et Plateau Urbain, en partenariat avec la RIVP pour des bureaux, ateliers partagés et espaces de stockage au sein du bâtiment.

Une attention particulière a été apportée aux projets et besoin des jeunes, liés à la vie étudiante, aux dispositifs de soutien et d'accompagnement des étudiants et jeunes en recherche de parcours, ainsi qu'aux projets de jeunes entreprises de l'ESS ou artisanales portés par la nouvelle

génération pour servir de tremplin et aider à leur développement. L'association COP'1 va pouvoir y organiser une distribution alimentaire solidaire, un espace de travail

partagé et un dispositif de soutien. Toute cette programmation fera vivre le lieu dès fin mars et jusqu'en février 2022. Vous pouvez vous y impliquer !



## Le « Kit Asso », un nouveau dispositif global pour les projets à destination des étudiants

Le « Kit Asso », dispositif de la Ville de Paris doté de 665 000 euros pour 2021, doit notamment permettre de financer les associations étudiantes en cours de création, d'accélérer les paiements pour permettre aux associations de lancer leurs projets rapidement, et de passer des conventions pluriannuelles d'objectifs sur trois ans, afin de leur permettre de sécuriser leur activité.

En plus de ce financement, la Maison des Initiatives Étudiantes propose un accompagnement complet pour chaque étape de la vie d'un projet ou d'une association, à travers de nombreux modules de formation, dont une obligatoire sur les violences sexistes et sexuelles, des ateliers spécifiques, la mise à disposition d'outils, de matériel ou encore de ressources.

## Déménagement du CIDJ

Le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse de Paris, actuellement situé et jusqu'au mois de juin dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, sera représenté au sein de la Maison de la jeunesse. Une partie des équipes d'accueil sera présente pour répondre aux questions d'orientation des plus jeunes. Une seconde antenne du CIDJ est prévue dans le 13<sup>e</sup>, en attendant la relocalisation pérenne du Centre.

## Prochainement, une maison pour la jeunesse dans le 1<sup>er</sup> arrondissement

Véritable lieu de ressources, la Maison de la jeunesse rassemblera toutes les structures utiles à l'orientation et à l'accompagnement des 16-25 ans, étudiant-e-s ou jeunes active-s. Les thématiques de l'aide alimentaire, de l'écologie et de la santé mentale seront particulièrement représentées. Située sur le site de l'ancienne mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement, l'ouverture de ses portes est prévue pour septembre prochain. Le projet s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les jeunes, qui ont été sollicités sur leurs attentes et leurs besoins. Les structures jeunesse du 14<sup>e</sup> bénéficieront de cette dynamique et pourront déployer plus de soutien en direction des jeunes du 14<sup>e</sup>.

## Favoriser l'accès à l'autonomie

De nombreux autres dispositifs pilotés par la Ville de Paris sont proposés aux jeunes, avec l'objectif principal de les accompagner vers plus d'autonomie :

- **Paris Jeunes Vacances** un chéquier « coup de pouce » de 200 € destiné aux 16-30 ans, pour aider à l'organisation d'un séjour ;
- **Pass Jeunes**, des coupons permettant aux Parisien.ne.s de 15 à 25 ans de profiter de bons plans et d'activités culturelles, sportives et de loisirs de l'été à l'automne ;
- **Quartiers libres** facilite la création d'une association ou le montage d'un projet du vivre ensemble, à l'échelle d'un quartier ou d'un arrondissement, grâce à une aide pouvant aller jusqu'à 1 500 € ;
- **BAFA Citoyen** offre l'opportunité aux jeunes de se former à la première partie du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou d'animatrice (BAFA) à un prix avantageux, tout en s'impliquant dans la vie locale et sociale près de chez soi !
- **Talents 2024**, programme d'accompagnement qui soutient des projets innovants, individuels ou collectifs, au service de la société, initiés et portés par des jeunes âgés de 16 à 25 ans, habitant la Métropole du Grand Paris. Ils doivent faire écho aux valeurs de l'olympisme et aux objectifs de l'agenda olympique, et s'inscrire dans l'une de ces thématiques : éco-citoyenneté, inclusion, sport-santé, solidarité.

Pour plus d'information sur le calendrier et les conditions de chaque dispositif, rendez-vous sur [paris.fr](http://paris.fr)

### VOTRE MISSION LOCALE DU 14<sup>e</sup> FAIT PEAU NEUVE !

Du 22 mars 2021 jusqu'au mois de septembre, retrouvez-nous le temps des travaux au 99 rue Olivier de Serres, 75015 Paris.

[missionlocale.paris](http://missionlocale.paris)



# TRIBUNES

## UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE IRRESPONSABLE !

Les établissements du second degré, à Paris, perdront 2072 heures d'enseignement et 99 professeurs à la rentrée de septembre et le 14<sup>e</sup> établissement n'est pas épargné par cette politique. Dans ces conditions, il n'est pas possible d'envisager sereinement les prochains mois. Cette situation, inédite, fait état de la baisse, la plus importante de France, encore jamais observée dans la capitale. Cette

situation a été dénoncée par les enseignants, les parents d'élèves et les élus de la majorité du conseil d'arrondissement du 14<sup>e</sup> arrondissement, lors des Conseil d'Administration des collèges et lycées ces dernières semaines. Nous considérons qu'il est primordial de maintenir un enseignement de qualité et que cela passe par l'augmentation de la Dotation Horaire Globale (DHG : enveloppe d'heures attribuée à l'établissement par l'Inspection Académique ou le Rectorat) et non pas sa diminution. Nous tenons à adresser, également, aux personnels administratifs des établissements du secondaire du 14<sup>e</sup> arrondissement notre soutien car ils subissent, comme les enseignants, les parents d'élèves et les élèves, la

politique d'austérité quant aux moyens donnés aux établissements. Cette situation amènera à diminuer le nombre d'enseignants titulaires pour recourir davantage à des contractuels entraînant une précarisation du métier d'enseignant, et va durablement dégrader les conditions d'apprentissage des élèves du 14<sup>e</sup> arrondissement.

Le Rectorat doit revoir sa copie de toute urgence !

**GRUPE PARIS EN COMMUN**

## DÉCONFINONS LA CULTURE ET LE SPORT !

Voilà près d'un an que nos vies se retrouvent chamboulées par le Covid. L'urgence sanitaire est devenue un état permanent avec lequel nous devons composer, nous adapter. Un an que notre vie sociale se voit contrainte fortement. Dans ce contexte, le rôle de la culture est primordial comme vecteur de liens, de réflexion, d'ouverture, d'interrogation sur le monde, la société et finalement d'émancipation. Le 14<sup>e</sup> est riche de ces théâtres, de ces cinémas, de ces collectifs et artistes qui malgré

les conditions actuelles, créent, inventent et mettent en lumière la beauté, pour un temps, cachée.

S'il est essentiel de limiter la propagation du virus, les conséquences socio-économiques et socio-psychologiques sont très fortes, en premier lieu chez les étudiants. La précarité répond à l'isolement et au besoin d'échanger, se retrouver, bouger ! Notre arrondissement compte nombres d'associations sportives, d'équipement de qualité. Il est urgent de permettre une pratique large du sport, pour toutes et tous les habitant.e.s.

Grâce à la mobilisation exceptionnelle de la Mairie, du personnel médical, leur coordination avec les services et les bénévoles, que nous remercions chaleureusement, le centre

de vaccination du 14<sup>e</sup> à la Mairie Annexe est cité en exemple pour son efficacité. Il faut poursuivre et accélérer cette dynamique. Mais vivre avec le virus ne peut se faire sans retrouver à nouveau cette vie sociale, culturelle et sportive qui est bien essentielle. Pour cela, il est grand temps de déconfiner la culture et le sport, notre corps et notre esprit !

**GRUPE GÉNÉRATION.S**

## LA PROPRETÉ : PLUS QUE JAMAIS, UN ENJEU ÉCOLOGIQUE !

Alors que la crise sanitaire continue d'influencer le cours de nos vies quotidiennes, notamment avec le recours intensif au plastique à usage unique, les élu.e.s écologistes travaillent à apporter des solutions d'amélioration et de progrès autour de la réduction et du tri des déchets.

Dès ce mois de mars, de nouveaux Trilibs seront implantés dans l'espace public pour

faciliter le recyclage de proximité. Les travaux du centre de tri Hyacinthe Vincent continuent d'avancer jusqu'à l'été 2021 et la lutte contre les sacs plastiques à usage unique, va s'intensifier.

Au printemps, une soixantaine de lombricomposteurs seront distribués pour la valorisation de nos déchets et pour la lutte contre le gaspillage alimentaire. Par ailleurs, l'expérimentation des bornes d'apports volontaires de biodéchets sera prolongée en partenariat avec les Alchimistes sur le quartier Zéro Déchet. D'autres sites seront envisagés et notamment autour des écoles. Enfin, un plan de propreté, récapitulant l'état des lieux et incluant les perspectives 2021

de réduction et de collecte des déchets est en cours de rédaction avec l'ensemble des acteurs de terrain.

En 2021, il ne peut y avoir de retour en arrière sur notre trajectoire de réduction des déchets. Pour un 14<sup>e</sup> plus propre et plus vertueux.

**SINDA MATMATI ET LES ÉLU.E.S ÉCOLOGISTES**

## LA LAÏCITÉ N'EST PAS UNE OPINION, C'EST LA LIBERTÉ D'EN AVOIR UNE

À l'heure où les débats sont focalisés sur l'islamo-gauchisme et sur le projet de loi sur les « séparatismes », un sondage sur la laïcité, révèle une fracture entre les lycéens et leurs aînés sur la conception qu'ils en ont. Certains perçoivent la laïcité comme l'expression de l'athéisme ou de l'agnosticisme, ou même

le rejet de la religion. Or, rien n'est moins exact. En séparant clairement le pouvoir civil du pouvoir religieux, la laïcité permet l'égalité de tous devant la loi. Cette égalité garantissant la liberté de chacun d'adhérer aux idées, convictions ou croyances de son choix.

Pour les lycéens, les lois « laïques » comme celle de 2004, interdisant le port de signes religieux à l'école, ou celle de 2010, contre le voile intégral dans l'espace public, sont « discriminatoires ». Il faut veiller à ce que les communautés acceptent de disjoindre l'opinion religieuse du comportement public, c'est toute la difficulté sur le projet de loi sur le « séparatisme ».

« Notre pays est malade d'un séparatisme dont le premier d'entre eux, l'islamisme, gangrène notre unité nationale », a déclaré le ministre de l'Intérieur dans l'hémicycle.

Nous défendons l'équilibre difficile, des mots, des comportements pour qu'aucune religion ne se sente pas discriminer, afin qu'aucuns de nos concitoyens ne se sentent rejeter, faisons confiance à nos jeunes, dans le respect et le partage de nos convictions.

**ÉLUES PCF CATHERINE CHEVALIER,  
ANISSA GHAIDI**

## PERNETY : LES HABITANTS VEULENT RETROUVER LA TRANQUILLITÉ !

Depuis plusieurs années, le quartier Pernetty connaît une insécurité croissante. Connue depuis toujours pour son dynamisme commercial et la paisibilité de ses rues, c'est hélas le trafic de drogue, les bagarres entre bandes et les expéditions punitives qui font désormais son actualité. Habitants, commerçants

et usagers expriment donc une attente forte et légitime à l'égard des services qui ont directement ou indirectement en charge leur sécurité, au premier rang desquels la Mairie et la Préfecture de Police de Paris. À ce titre, la dernière réunion dédiée au contrat prévention sécurité du quartier a été symptomatique de la manière dont le sujet est appréhendé par la Ville : une lecture édulcorée des faits, une information floue ou parcellaire et des moyens insuffisants pour redresser efficacement une situation inacceptable.

Au Conseil d'arrondissement, nous avons demandé à la Maire d'installer plus de

caméras de vidéoprotection ; d'engager avec les bailleurs sociaux les procédures d'expulsion des résidents impliqués dans les trafics ou violences ; de mettre en place des activités d'intérêt général pour les personnes qui troublent la tranquillité publique et de recruter les médiateurs qui manquent pour la prévention.

**MARIE-CLAIRE CARRÈRE-GÉE ET LES  
ÉLUS DU GROUPE « 100% 14<sup>e</sup>, UNION  
DE LA DROITE ET DU CENTRE »**

## NOTRE JEUNESSE EST EN DANGER

La période actuelle accentue les fractures politiques et sociales ; c'est vrai en France comme dans le monde entier. Aujourd'hui notre jeunesse est en danger. Nos étudiants subissent précarité et détresse psychologique. La jeunesse populaire souffre socialement et économiquement. Si les chiffres de la délinquance sont en baisse, le

sentiment d'insécurité des habitants, paradoxalement, augmente. Dans ce contexte, il faut renforcer l'accompagnement, la prévention, l'éducation. C'est pourquoi j'ai soutenu le vœu du Conseil de quartier Pernetty au Conseil d'arrondissement du 14<sup>e</sup>, ce 23 février, afin d'augmenter les effectifs du Club de Prévention de la fondation Jeunesse Feu-Vert : cet investissement soutiendra nos jeunes en difficulté, et évitera des nuisances dans l'espace public. C'est aussi pourquoi, dès la parution des chiffres de la dotation horaire (DHG), j'ai interpellé le Ministre

de l'Éducation Nationale pour m'indigner, comme tant de membres de la communauté éducative et de parents d'élèves, d'une baisse aussi brutale des dotations horaires et donc des effectifs. À travers l'encadrement de nos jeunes, c'est l'avenir que l'on construit, et c'est d'autant plus précieux en ces temps confus.

**CÉDRIC VILLANI  
LE NOUVEAU PARIS**

## AU REVOIR MARIELLE

Marielle de SARNEZ, notre députée, nous a quittés le 6 janvier, emportée brusquement par la maladie. L'hommage républicain que nous lui avons rendu, fut un moment solennel qui honore sa mémoire dans ce 14<sup>e</sup> arrondissement où elle vivait, qu'elle aimait, et où son engagement politique a trouvé naturellement son enracinement.

Tous furent unanimes pour saluer d'abord la femme, sa pudeur naturelle dont elle sut faire une force sobre mais irrésistible, sa silhouette fragile, ses regards uniques, comme autant d'injonctions à agir, à changer, et une conscience aiguë d'appartenance à une humanité en danger. Marielle a voué sa vie et toute son énergie à son engagement : militante de l'idéal européen, militante du beau Paris, militante centriste, militante de la paix et de la liberté des peuples, militante des droits de l'homme. Son parcours politique

est semé de combats qu'elle a remportés. Le seul combat qu'elle a perdu, c'est celui contre la maladie qui l'a terrassée. À ses enfants, ses petits-enfants, et sa famille, à tous ses nombreux amis, voisins, du quartier et au-delà, je veux dire notre compassion, et adresser nos condoléances les plus vives et les plus sincères.

**ÉRIC AZIÈRE  
CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT UDI**



# AGENDA

Carine Petit et son équipe vous donnent rendez-vous !

## EN LIGNE Sur le site et les réseaux sociaux de la mairie

Dans le respect des mesures sanitaires, les événements se tiennent en visioconférence. N'hésitez pas à vous connecter en ligne pour participer à ces temps d'échanges essentiels.

**Jeudi 1<sup>er</sup> avril – 8h45**

### UN CAFÉ AVEC LA MAIRE

Quartier Jean Moulin - Porte d'Orléans

**Mardi 6 avril – 18h30**

### UN CAFÉ AVEC LA MAIRE

Quartier Montparnasse-Raspail

**Jeudi 8 avril – 8h45**

### UN CAFÉ AVEC LA MAIRE

Quartier Montsouris-Dareau

**Lundi 12 avril – 18h30**

### UN CAFÉ AVEC LA MAIRE

Quartier Didot - Plaisance

**Mercredi 28 avril – 18h**

### LE FUTUR PROJET DU VILLAGE REILLE

Réunion Publique In'li

**Mardi 18 mai – 18h**

### CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

## EMBELLIR VOTRE QUARTIER « Le Grand Montparnasse »

**Jeudi 1<sup>er</sup> avril – 18h30**

### Réunion en visioconférence

Présentation du diagnostic de territoire et de la démarche de concertation Formation à la randonnée urbaine en autonomie.

**Du 1<sup>er</sup> au 8 avril**

**Randonnées urbaines en autonomie pour les 3 secteurs**  
Mouton-Duvernet – Losserand – Edgar Quinet

Organisez votre randonnée urbaine dans le respect de règles sanitaires en vigueur grâce au kit de randonnée en autonomie disponible sur [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr). Ensuite, renvoyez votre kit de randonnée rempli à [embellir@caue75.fr](mailto:embellir@caue75.fr)

**Mardi 13 avril – 18h30**

### Réunion en visioconférence

Réunion de restitution des randonnées urbaines Mouton-Duvernet

**Jeudi 15 avril – 18h30**

### Réunion en visioconférence

Réunion de restitution des randonnées urbaines Losserand – Edgar Quinet

### POINTS PARTICIPATIFS

Selon les mesures sanitaires en vigueur à ce moment-là, nous vous proposons de nous rencontrer pour échanger sur le projet.

**Vendredi 16 avril – 10h à 14h**

Quartier Mouton-Duvernet

📍 Marché Place Jacques Demy

**Samedi 24 avril – 10h à 14h**

Quartier Montparnasse

📍 Marché Place Edgar Quinet

**Mercredi 5 mai – 13h à 17h**

Quartier Losserand

📍 Place Moro Giafferi

**Jeudi 20 mai – 18h30**

### Réunion en visioconférence

Quartier Mouton-Duvernet

**Lundi 31 mai – 18h30**

### Réunion en visioconférence

Quartier Montparnasse

**Mercredi 9 juin – 18h30**

### Réunion en visioconférence

Quartier Losserand

## PLU BIOCLIMATIQUE

**Samedi 29 mai – 14h**

### RANDONNÉE EXPLORATOIRE

Détails à venir sur [mairie14.paris.fr](http://mairie14.paris.fr)

## LES RANDONNÉES URBAINES

Prenons une heure pour explorer le quartier à pied et échanger sur vos préoccupations !

Sous réserve des conditions sanitaires.

**Vendredi 7 mai – 16h45**

Quartier Montsouris

📍 Angle avenues Reille – Coty

**Mercredi 12 mai – 16h30**

Quartier Pernety

📍 Place de la Garenne

**Mercredi 19 mai – 16h30**

Quartier Porte de Vanves

📍 M° Porte de Vanves

## CONFINEMENT

Un confinement est instauré sur Paris et l'Île-de-France jusqu'au 2 mai. À partir du 6 avril, les crèches, écoles, collèges et lycées seront fermés pendant trois semaines. Le couvre-feu est instauré à partir de 19h et les déplacements hors du domicile sont autorisés en journée, sans limitation de durée, mais dans un rayon de 10km de chez soi.

## Service public

Compte tenu de la nécessité de limiter les affluences, les services et démarches en mairies d'arrondissement sont accessibles principalement en ligne ou sur rendez-vous.

## Enseignement

- Les crèches, écoles, collèges et lycées seront fermés pendant trois semaines.
- La semaine du 5 avril, les cours pour les écoles, collèges et lycées se feront à la maison.
- Les vacances scolaires de printemps seront unifiées sur tout le territoire français, du 12 au 26 avril.
- Le lundi 26 avril, retour en classe pour les maternelles et primaires. Cours à la maison pour les collèges et les lycées.
- Le lundi 3 mai, retour en classe pour les collèges et lycées.

Durant cette période, certains établissements seront ouverts, maillant le territoire, pour permettre l'accueil des enfants de soignants et des professions essentielles.

## Déplacements

- Les déplacements hors du domicile sont autorisés en journée (jusqu'à 19h) avec une attestation de sortie, sans limitation de durée, à 10km de chez soi.
- Les déplacements interrégionaux sont interdits sauf motifs impérieux ou professionnels.

## Commerces

Seuls les commerces vendant des biens et services de première nécessité peuvent rester ouverts, dont les disquaires et les librairies. Les marchés découverts et couverts alimentaires sont ouverts ainsi que les marchés aux fleurs.

## Vaccination

Pendant la période de confinement, le centre de vaccination à l'Annexe de la Mairie fonctionne normalement, sur rendez-vous.